



Orange obtient le plus grand nombre de fréquences attribuées par l'ARCEP dans la bande 3,4 – 3,8 GHz à Saint-Barthélemy

Le mardi 6 juin 2023, dans le cadre de l'enchère principale organisée par l'ARCEP pour l'attribution de fréquences dans la bande 3,4 – 3,8 GHz à Saint-Barthélemy, Orange a remporté un deuxième bloc de 50 MHz. L'opérateur qui avait déjà obtenu un premier bloc de 50 MHz, lors de la phase d'attribution contre engagements détient donc un total de 100 MHz dans la bande « cœur » de la 5G.

Orange est d'autant plus fier du résultat de ces enchères, qu'il avait déjà remporté, en avril dernier, 10 MHz dans la bande de fréquences 700 MHz. De plus, il est le seul opérateur à avoir obtenu 5 MHz dans la bande 2,1 GHz en mai dernier. Il renforce ainsi sa position de N°1 avec le portefeuille de fréquences le plus large pour le territoire de Saint-Barthélemy, soit 184,8 MHz, toutes bandes confondues¹.

Des résultats structurants pour l'arrivée, dans quelques mois, de la 5G sur le territoire.

La procédure d'attribution de fréquences 5G, suit son cours pour le territoire. Des enchères « de positionnement » seront organisées dans les semaines à venir. Elles permettront de déterminer la position des fréquences de chaque lauréat dans la bande 3,4 - 3,8 GHz à Saint-Barthélemy. Orange s'y soumettra, conformément au calendrier imposé aux opérateurs par l'ARCEP. De même, l'opérateur se conformera au planning décidé par l'Autorité pour l'attribution des fréquences 5G en Guadeloupe et en Martinique.

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunication dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 43,5 milliards d'euros en 2022 et 136 000 salariés au 31 mars 2023, dont 74 000 en France. Le Groupe servait 288 millions de clients au 31 mars 2023, dont 243 millions de clients mobile et 24 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 26 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunication aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business. En février 2023, le Groupe a présenté son plan stratégique "Lead the Future", construit sur un nouveau modèle d'entreprise et guidé par la responsabilité et l'efficacité. "Lead the Future" capitalise sur l'excellence des réseaux afin de renforcer le leadership d'Orange dans la qualité de service.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com et l'app Orange News ou pour nous suivre sur Twitter : [@orangegrouppr](https://twitter.com/orangegrouppr)

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

¹ Portefeuille des fréquences toutes bandes confondues : 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1,8GHz, 2,1GHz, 2,6GHz & 3,5GHz